

COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL DU 29 OCTOBRE 2021

Bascule au RIFSEEP des corps de la filière technique

Ce que la CFDT revendiquait	Ce que la CFDT a obtenu
<ul style="list-style-type: none"> ● une bascule au RIFSEEP de 100 % de l'ISS et non de 95 % 	<ul style="list-style-type: none"> ● la bascule de 100 % des ISS dans l'IFSE. L'administration augmentera ce montant d'un CIA au montant unique et anecdotique
<ul style="list-style-type: none"> ● que l'administration renonce à l'étalement sur 6 ans du remboursement de la dette de l'administration, ou des mesures compensatoires à la perte financière pour les agents 	<ul style="list-style-type: none"> ● pas de mesure concernant l'étalement
<ul style="list-style-type: none"> ● qu'aucun agent ne bascule au RIFSEEP avec un coefficient de modulation individuelle inférieur à 1 sauf cas exceptionnel dûment identifié 	<ul style="list-style-type: none"> ● l'examen de toutes les situations individuelles pour tous les changements de situation dus à promotion à compter du 1/1/2020

Conclusion :

Par sa présence au Comité Technique Ministériel et sa volonté de négocier le RIFSEEP jusqu'au bout, la CFDT fait la démonstration que LE DIALOGUE PAIE.

Le compte n'y est pas, la CFDT vote contre ce point, mais les mesures engrangées au bénéfice des personnels sont là et bien là grâce à la CFDT.